

Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 24 septembre 2024]

Date de la convocation

18 septembre 2024

Date de mise en ligne

26 septembre 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 26

Procurations : 5

Votants : 31

Présents : Martine SOUQUET, *Maire*, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Christian PERO, Christel PALIS, *Maires Adjointes*, Lahcene BAAZIZ, Dany PORTES, Martine MOSTARDI, Thierry VOGELAAR, David AMALRIC, Arnaud ELGOYHEN, Thierry BODDI, Antony MOUSSU, Daniel RIBES, Isabelle BEAUVAIS, Anne DUBIER, Laurent SQUASSINA, Martine VIOLETTE, Jean BATAILLOU, Elisa GILLET, Christophe WATTRELOT, Gabriel CARRAMUSA, Dominique BOYER, Marie MONTELS, *Conseillers*.

Absents et représentés : Francis RUFFEL, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Monique GUILLE, Jean-Marc AGUERRE

Absents : Corinne DARMANI, Thomas DOMENECH

N° 092/ 2024

Secrétaire de séance : Christelle HARDY

OBJET DE DELIBERATION : Décision modificative n° 2 : budget principal

Il est proposé au Conseil Municipal la décision modificative suivante :

Imputation	Libellés	Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT 					
020-6541	Créances admises en non valeur		10 000		
020-6542	Créances éteintes		1 000		
314-74718	Autres participations de l'Etat				11 000
Sous total fonctionnement		0	11 000	0	11 000
Total général fonctionnement		11 000		11 000	
 INVESTISSEMENT 					
01-1345	Amendes de police				10 000
01-024	Produits des cessions d'immobilisations				84 000
01-165	Dépôts et cautionnement reçus				2 400
01-275	Dépôts et cautionnement versés		2 400		
512-13241-930	Subventions d'investissement communes				11 600
322-21318-930	Vie quotidienne		15 000		
512-2041581-930	Vie quotidienne		12 600		
845-2315-930	Vie quotidienne		173 000		
845-1323-930	Subvention Département				125 000
10-2315-945	Vidéoprotection		30 000		
Sous total investissement		0	233 000	0	233 000
Total général investissement		233 000		233 000	

VOTES POUR : 31

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

ACCEPTE la décision modificative telle que présentée ci-dessus,

DONNE POUVOIR au Maire de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Christelle HARDY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hardy', with a horizontal line underneath it.

Fait à Gaillac le 25 septembre 2024